



"ECHO de l'Interco

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

N°3 Juin 2009

Édito



Cette nouvelle saison estivale qui débute n'en sera pas moins marquée par quelques événements importants. Ce troisième bimestriel s'en fera l'écho.

L'été est une période propice aux manifestations festives et culturelles. A l'ordre du jour, un certain nombre de festivals et de fêtes de village. Vous en trouverez le détail en pages intérieures.

L'été, c'est aussi la détente. Cette dimension estivale est également portée par un site d'une qualité exceptionnelle implanté à Cruseilles notre chef lieu de canton: le Centre Nautique des Dronières. Avec l'ouverture du Centre nautique des Dronières, site emblématique de notre territoire, une nouvelle organisation a vu le jour. Celle-ci repose sur le souci de transparence et chacun pourra se retrouver au sein d'une très large offre de service.

Pleinement conscient de son implantation et des différents atouts qu'il recèle, le Conseil Communautaire a décidé de sa mise en valeur. Aussi ne devons nous pas oublier l'homme qui en a été l'instigateur et dont le site des Dronières en sera la vitrine : Bernard Pellarin.

Pour son investissement, son travail effectué, toutes les idées novatrices qu'il a portées, Bernard Pellarin a véritablement été un précurseur. Créateur du district en 1973, ayant anticipé le regroupement intercommunal comme gage de force et d'avenir, il a su axer ses réflexions et ses actions sur les différentes potentialités de cette entité administrative devenue Communauté de Communes du Pays de Cruseilles en 2003.

Président du Conseil général de 1979 à 1998, Sénateur de 1977 à 1995, il a, par cette dimension nationale, été le porte-parole de la Haute-Savoie et de ses communes. Afin de lui rendre tout l'hommage qu'il mérite, le Conseil Communautaire décide de donner son nom à ce site remarquable des Dronières. Le samedi 25 juillet 2009 est la date retenue pour son inauguration.

Ensemble, sachons poursuivre le travail initié par Bernard Pellarin pour le développement de nos communes et le bien être de nos habitants.

Gilles Pecci

Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Sommaire

- EDITO
- DEVELOPPEMENT DURABLE
- SCOT
- CENTRE NAUTIQUE
- RAM
- CONCOURS BOVIN
- ECOLE DE MUSIQUE
- BRÈVES
- LE SAPPEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Bureaux :
268 route du Suet
CRUSEILLES

Adresse postale :
B.P. 35 - 74350 CRUSEILLES

Tél. : 04 50 08 16 16
Fax : 04 50 08 16 20

E-mail :
ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Site :
www.ccpaysdecruseilles.org

Inauguration des Ecoles

Après une année de fonctionnement dans de nouveaux locaux, l'équipe pédagogique de l'école maternelle de Cruseilles dirigée par Madame Laurence Chariglione, les ATSEM et les enfants des petites, moyennes et grandes sections, ont eu l'année scolaire pour s'approprier des espaces. C'est dans une école aux dimensions plus adaptées, claire, colorée par les chefs d'œuvre des artistes en herbe, que les élus ont pu découvrir, ce samedi 16 mai 2009, ces nouveaux lieux de vie et d'apprentissage : 7 classes au total, 2 salles RASED, 1 bibliothèque, 2 salles pluriactivités, 2 dortoirs, une infirmerie, une salle des maîtres.

Les élèves de grande section de la classe de Madame Martine Blanc ont entonné quelques chansons : la dernière intitulée « la Pomme » a donné lieu à un planter de pommier

par les élus qui symbolisera la date de l'inauguration de cette nouvelle école maternelle et du partenariat institutionnel qui a permis la construction de cette école : le Conseil Général qui s'est engagé à hauteur de 340 000 €, la réserve parlementaire de Monsieur Hérisson à hauteur de 20 000 € et le 1% paysage soit 29 837 €.



suite ►

C'est aussi l'école maternelle d'Allonzier la Caille, qui, du haut de ses 20 années d'existence, s'est vu offrir un agrandissement nécessaire au regard de l'augmentation de la fréquentation. Ainsi, 2 classes supplémentaires, un atelier, un dortoir, le réaménagement de la cour sont venus compléter cette école. C'est avec émotion que Madame Martine Montellier, directrice, lors de son discours, a remercié l'équipe enseignante et les ATSEM pour leur investissement et leur motivation, ainsi que les élus.

Gilles Pecci, Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, a salué les directions des deux écoles qui, « depuis longtemps déploient tout leur savoir-faire, toute leur énergie et pugnacité au sein de l'école. Sans oublier les équipes pédagogiques, les équipes des ATSEM et du personnel du périscolaire, qui gèrent avec professionnalisme et



dans la bonne humeur ces établissements ». Il a également remercié la participation du Conseil Général qui s'est engagé dans l'agrandissement de cette école maternelle à hauteur de 186 000 €.

Développement Durable

La campagne sur le compostage bat son plein !

Lancée en février 2009, lors du 1er salon du développement durable à Cruseilles, le compostage fait des émules. Certes, ce n'est pas une pratique nouvelle et certains compostent depuis longtemps. Cependant, loin d'être généralisé, il est plus que nécessaire d'encourager ce mode de gestion des déchets. Cet acte citoyen présente un grand intérêt : il est une sensibilisation efficace des particuliers à une gestion attentive des déchets, et il permet aussi de réduire significativement les quantités prises en charge par notre service de collecte d'ordures ménagères et donc de limiter les volumes traités par incinération.

Selon les estimations nationales du Ministère de l'Ecologie, développement et aménagement durables, publiées au Journal Officiel de mai 2008, le compostage domestique permet une économie annuelle comprise entre 10 et 20 € par habitant du fait de la réduction des coûts de transport et de traitement. Les collectivités doivent entreprendre des actions, c'est pour cela que la CCPC a fait du développement durable un des axes majeurs de son mandat : à nous de vous donner les moyens d'agir afin que la majorité des foyers puissent pratiquer ce mode de gestion des déchets. Il vient, bien sûr, en complément du tri sélectif des déchets en déchetterie et via les plateformes de tri implantées sur tout le territoire.

En complément, des actions de communication se mettent en place. Des réunions d'informations seront programmées : une première réunion a eu lieu samedi 6 juin en partenariat avec la ferme de Chosal. Gilles Pecci, Président de la CCPC, Jean-Marc Bouchet, vice-président au développement durable ont accueilli les 50 participants, résidant sur le territoire de la CCPC qui ont, lors de l'acquisition de leur container, souhaité participer à cette information. Une prochaine réunion d'information aura lieu en octobre.

C'est donc Emmanuel Moss, Directeur de la Ferme de Chosal, qui est intervenu sur le thème « Comment réussir son compost ». Si cette collaboration permet de sensibiliser la population, elle doit avant tout fédérer son projet autour de la citoyenneté, souligne Emmanuel Moss : car gérer ses déchets est un acte citoyen. C'est aussi un acte qui favorise le lien social. La Ferme de Chosal



est sensible. N'oublions pas que l'intégration sociale est une des trois composantes du Développement Durable.

La ferme de Chosal est un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, anciennement CAT).

La distribution de composteurs arrivera à son terme pour cette 1^{ère} campagne : plus qu'une 50^{aine} de composteurs disponibles trouveront rapidement preneur.

Le lancement de la prochaine campagne interviendra en mars 2010. D'ici là, bon compost !

Le camion-benne

Un nouveau camion-benne sillonne les routes de la CCPC depuis le 1er mai 2009. Il remplace le vieil engin qui allait, bon an mal an, aux rythmes des pannes de plus en plus coûteuses. En attendant l'arrivée du camion, la collecte a été assurée par un engin prêté ponctuellement par la Communauté d'Agglomération d'Annecy, pérennité du service oblige.

Equipé d'une boîte automatique qui permet une conduite plus adaptée, d'un lève-container mécanisé, d'une benne Semat de type Cargo d'une capacité de 21 m³, ce nouvel engin est doté des nouvelles normes européennes en vigueur contre la pollution et pour la sécurité de la collecte des ordures des ménagères et des agents de la CCPC.

Pour l'acquisition de ce camion-benne, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a obtenu une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire attribuée par Monsieur Bernard Accoyer, soit 60 000 € pour un coût total hors taxe de 131 220 €.



L'équipe de collecte des ordures ménagères : de g. à d. Jean-Paul Jacquemoud - Ludovic Josserand - Gérard Deborne

la C2A
CCP de la Fillière
CCP de Cruseilles
CC Fier et Usse
CC rive gauche lac d'Annecy
CC de la Tournette
CC du Pays de Faverges.

Le SCOT en bonne marche !

Dès 2003, le bassin annécien s'est engagé dans une 1^{ère} réflexion sur l'opportunité d'un SCOT pour déboucher sur la constitution du syndicat mixte en 2005. Son territoire s'est agrandi en 2006 pour englober la CCPC. Il regroupe ainsi une communauté d'agglomération et 6 communautés de communes : 63 communes et 205 000 habitants sur 753 km² (chiffres 2006) s'étendant du nord au sud de Cruseilles à Faverges. Ce territoire ainsi structuré, des études dans les différentes intercommunalités ont mises en évidence des premiers enjeux thématiques.

Le processus s'est poursuivi à ce jour par la réalisation d'un diagnostic à l'échelle de tout le

territoire. Il a été présenté et approuvé par l'ensemble des élus.

Celui-ci rend compte :

- 1) De l'organisation et du fonctionnement du bassin annécien : sont abordées les questions de démographie, de structuration interne, d'habitat, de services, d'équipements et de commerces, de déplacements internes ;
- 2) De la compétitivité du bassin : sont évoquées les questions de positionnement et d'accessibilité, d'économie et d'emploi ;
- 3) De sa qualité : sont traitées les questions d'occupation du sol, de consommation d'espace et de formes urbaines.

De nombreuses réunions de travail avec les partenaires et élus se sont mises en place.

- 4 décembre 2008 : séminaire transversal des acteurs du territoire
- 27 mars 2009 : le comité syndical
- Avril et mai 2009 : rencontre de l'ensemble des élus (conseillers communautaires des 6 EPCI).
- 5 mai 2009 : personnes publiques associées

Tout le monde s'accorde à penser, qu'aujourd'hui, des territoires ne peuvent être forts qu'à partir du moment où ceux-ci acceptent de travailler ensemble, de définir des axes communs de développement. C'est tout le sens d'un SCOT. Il s'imposera aux POS et PLU qui devront être compatibles avec ses prescriptions.

Or, se pose la question légitime de l'appartenance de la CCPC au SCOT annécien. Certes, Annecy et ses alentours exercent une attractivité très forte sur l'ensemble de la région.

Aussi, ne risque-t-on pas d'être englobé, dilué, au sein d'une entité qui s'avérerait n'être purement qu'administrative et qui ferait abstraction des spécificités propres à chaque collectivité, à chaque terroir ?

Cette question, les élus se la sont posée. Toutefois, des choix ont été retenus, il faut savoir les assumer aujourd'hui.

Or, adhésion ne signifie en rien dilution. Nos 13 communes qui ont cette expérience du travail en commun, doivent définir ensemble un projet de territoire, aux orientations très ciblées.

Seuls des enjeux clairement définis sauront impulser nos projets communs et les faire vivre au sein du SCOT. C'est ainsi que le territoire saura défendre son identité et être force de proposition pour l'avenir.

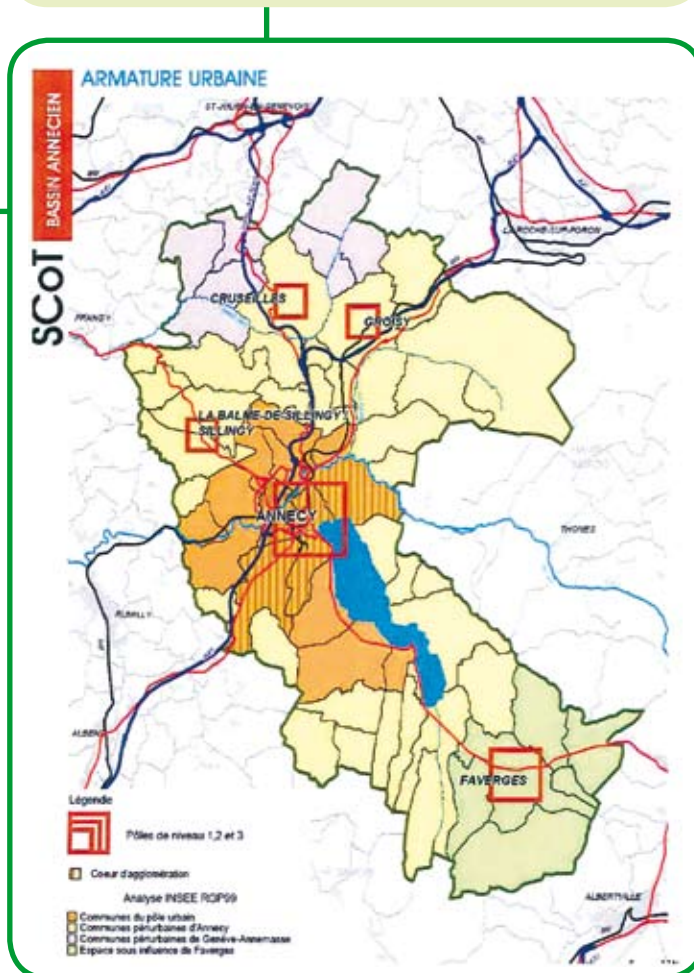
Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale, créé par la loi SRU (Solidarité, Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification intercommunale. Il oriente l'évolution d'un territoire dans la perspective de développement durable et dans le cadre d'un Projet d'Aménagement et de Développement (PADD).

Le SCOT se substitue au Schéma Directeur : il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes questions tels les déplacements, l'habitat, le développement économique, l'organisation de l'espace...

Le SCOT se compose de 3 parties :

- ▶ le rapport de présentation : il présente le diagnostic avec une attention particulière sur l'état initial de l'environnement pour mieux apprécier l'impact des orientations et décisions prises.
- ▶ le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : il présente les grands choix stratégiques en matière d'aménagement du territoire.
- ▶ le Document d'orientation : il rassemble les prescriptions permettant la mise en œuvre du PADD.



Un avant goût d'évasion !

Comme chaque été, le Centre nautique ouvre ses espaces au public. Cette année, la CCPC a souhaité démarrer la saison plus tôt afin que tous, scolaires et public, profitent davantage du site et des beaux jours. Ainsi, du 30 mai au 30 août, baignades, bains de soleil, beach-volley, cours de natation enfants et adultes, cours d'aquagym, baptêmes de plongée, le centre nautique déploie les plaisirs des vacances.

Si vous souhaitez vous inscrire aux cours de natation ou aux cours d'aquagym, il n'est pas trop tard : contactez le centre nautique des Dronières au **04 50 44 12 68** pour savoir s'il reste des possibilités et transmettez les coupons d'inscription dans les meilleurs délais.

Les inscriptions aux baptêmes de plongée proposés par le club Profil Plongée de Talloires se font également au centre nautique : ils auront lieu les samedis 25 juillet et 22 août à partir de 13h30.

Les petits plus de la saison : une « pause déjeuner » améliorée avec un accueil sous chapiteau, une carte de menu revisitée ; une restauration à thème est prévue en soirée (voir encart).

Vous avez envie de vous délasser dans les eaux bleues du bassin entre 12h et 14h, vous pouvez acheter maillot de bain, serviette, gel douche, au distributeur d'articles de natation situé sous le chapiteau (exemple de prix : maillot de bain femme : 10 € - serviette : 5 € - gel douche : 1,50 €...).

Le site des Dronières, c'est aussi, le lac, le parc à biches pour les plus petits, le parcours santé, le rocher d'escalade, les aires de pique nique et pour les sensations fortes, le parcours TACTIQ Aventure.

Malgré les travaux de réfection du pont de la Caille, le centre nautique reste accessible.

Très bon été !

Horaires

	JUILLET-AOÛT
Lundi	10h30 - 19h00
Mardi	10h30 - 19h00
Mercredi	10h30 - 19h00
Jeudi	10h30 - 19h00
Vendredi	10h30 - 20h30
Samedi	10h30 - 20h30
Dimanche	10h30 - 19h00

Inauguration du centre nautique : fermeture exceptionnelle le samedi 25 juillet à 16 h.

Soirées animations au Centre nautique

En juillet....

Une fois par quinzaine, le vendredi soir, Jean-Pierre Merle, (snack du centre nautique), vous propose de boucler la semaine avec une animation-restauration.

Vendredi 3 juillet : restauration (couscous) accompagnée d'un groupe pop/rock (Bad Taste)

Vendredi 17 juillet : restauration + soirée cabaret



Préparez vos couvertures !

La CCPC vous propose le vendredi 24 juillet à 19h, une séance pique-nique/ciné plein air « **Bienvenue chez les ch'tis** ». Si vous n'avez pas le temps de préparer votre panier pique-nique, le snack propose une petite restauration, boissons et autres.

Tarif : 3 € l'entrée et gratuit pour les moins de 12 ans (se munir d'une carte d'identité).

Si les conditions ne s'y prêtent pas, la séance sera annulée.

En août, les animations continueront au centre nautique. Les dates des soirées seront indiquées sur le site de la CCPC www.ccpaysdecruseilles.org

✂ un bulletin par adulte

Bulletin d'Inscription à nous retourner rapidement - Attention le nombre de place est limité
à retourner à La communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Service des Ressources Humaines - 268 route du Suet - 74350 Cruseilles

Nom : Prénom : Age

Adresse :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :@.....

Nombre de cycles déjà suivis : Certificat médical de non contre indication fourni : oui / non

Observation :

Cours choisi, à régler à la 1^{ère} séance :

Débutant Débrouillé Perfectionnement

Performance Aquagym

Formule :

Abonnement 10 en juillet Pass illimité en juillet

Abonnement 10 en août Pass illimité en août

✂ un bulletin par enfant

Bulletin d'Inscription à nous retourner rapidement - Attention le nombre de place est limité
à retourner à La communauté de Communes du Pays de Cruseilles
Service des Ressources Humaines - 268 route du Suet - 74350 Cruseilles

Début des cours
lundi 6 juillet à 8h30

Nom : Prénom : Age

Adresse :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :@.....

Nombre de cycles déjà suivis : Certificat médical de non contre indication fourni : oui / non

Observation :

Cours choisi, à régler à la 1^{ère} séance :

Découverte Etoile Débutant Débrouillé

Nageur Perfectionnement Performance

Dates :

Stage n°3 (20 au 24 juillet) Stage n°4 (27 au 31 juillet) Stage n°5 (3 au 7 août)

Stage n°6 (10 au 14 août) Stage n°7 (17 au 21 août) Stage n°8 (24 au 28 août)



Devant au centre : Marie

Les écoles au centre nautique des Dronières

Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, souhaitant optimiser le fonctionnement du Centre Nautique des Dronières, ont décidé d'une ouverture anticipée au 30 mai 2009, pour répondre également à la demande de l'Education Nationale concernant l'enseignement de la natation. Le centre nautique est par conséquent mis, en partie, à disposition du public scolaire sur la période du mois de juin (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

La planification des activités a été établie par la Circonscription de l'Inspection Académique, en coordination avec les services de la Communauté de Communes, à partir des demandes des écoles. Les modalités d'utilisation du bassin et les dispositions ont été cadrées dans une convention signée ce mercredi 3 juin 2009 entre Jean Zermatten, Inspecteur académique de la circonscription de Saint-Julien-en-Genevois et Gilles Pecci, Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Tarifs

Adulte individuel :	4,10 €
Enfant de 4 à 16 ans :	2,80 €
Carte 10 cases :	23,00 €
Carte 5 cases :	17,50 €
Colonie :	1,60 €
Abonnement saison adulte :	65,00 €
Abonnement saison enfant :	50,00 €
Tarif réduit adulte (à partir de 17 heures) :	3,10 €
Tarif étudiant moins de 25 ans :	3,10 €
Enfant de moins de 4 ans :	gratuit
Indemnité perte bracelet porte habits :	7,00 €
Indemnité perte clé casier objet de valeur :	17,00 €
Ecole extérieure à la C.C.P.C., entrée individuelle :	2,10 €



Hommage à Bernard Pellarin

Le tourisme, un des axes forts de cette mandature, concerne aussi le Centre Nautique des Dronières. C'est dans la perspective d'une exploitation plus rationnelle de ce site, que le Président de la CCPC, Gilles Pecci a demandé à André Vesin, Vice-président au tourisme, de plancher sur la question. Si le Centre nautique des Dronières fait le bonheur des habitants du territoire et d'ailleurs de juin à août, il reste sous-exploité le reste de l'année. Néanmoins, un premier pas a été franchi, en décembre dernier, avec l'implantation d'une patinoire au beau milieu d'un paysage qui s'y est prêté ! Un franc succès, aux dires de la population. La réédition est prévue. Cependant, il y a mieux à faire, pour que ce site soit le site de tous les habitants du territoire et soit le site phare de la CCPC, développement touristique oblige.

Fort du potentiel de cet équipement et des espaces, on peut lui envisager une destinée plus centrée autour du loisir et de la culture, c'est ce que propose André Vesin.

Lors du dernier Conseil Communautaire, le 16 juin 2009, le Président, Gilles Pecci a proposé de baptiser le centre nautique des Dronières : **Espace Bernard Pellarin** en hommage à l'homme public décédé le 17 mai 2007.

Figure politique locale de Cruseilles, Monsieur Bernard Pellarin a été Maire de Cruseilles de 1965 à 1995, Président du District rural de Cruseilles en 1973, Président du Conseil Général de 1979 à 1998 et Sénateur de 1977 à 1995.

L'Espace culturel et de loisirs sera inauguré le 25 juillet en présence de la famille de Monsieur Pellarin et des nombreux élus locaux, départementaux et nationaux qui l'ont côtoyé.



Les tee-shirts blancs : l'équipe d'accueil et d'entretien. Les tee-shirts rouges : l'équipe des maîtres nageurs. Lombardo, André Vesin, Jean-François Vernon de la CCPC. En haut à droite : Vincent Hild : chef de bassin.



« On va à la RAM » comme le formulait le petit Luca lorsqu'il venait au RAM avec son assistante maternelle partager jeux et goûters avec d'autres enfants.

Qu'est ce qu'un Relais assistantes maternelles ?

Un relais est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistantes maternelles et des parents. Il propose également un espace/temps pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

L'assistante maternelle, agréée par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI), peut venir y rencontrer les responsables afin de demander conseil sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel.

Le RAM, c'est avant tout :

Des accueils groupes qui permettent aux assistantes maternelles de sortir de l'isolement, d'échanger avec d'autres. Elles profitent ainsi d'une structure adaptée aux enfants dont elles ont la responsabilité. Dans ce cadre, elles ont la possibilité de faire des jeux, des activités ou de s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêts pour les enfants.



Pour les enfants, c'est leur lieu de socialisation qui leur permet de partager des moments de jeux avec les enfants des autres assistantes maternelles.

Les parents, quant à eux, y trouvent une aide pour leurs démarches d'employeurs. Ils peuvent venir s'informer des différents modes de garde et de la disponibilité des assistantes maternelles. En cas de difficultés entre employeur et employé, c'est un lieu de neutralité où tout litige peut être dit

et entendu afin d'éviter tout conflit.

La responsable du relais, Thérèse PECCI, reste ainsi attentive au bon environnement de l'enfant. Elle contribue à son développement et favorise le lien assistante maternelle/enfants/familles.

Pour tous, c'est un lieu de parole et d'écoute où la confidentialité est respectée.

**Permanence du RAM : tous les après-midi de 14h à 17h et sur rendez-vous le mercredi toute la journée.
Fermeture d'été : du 4 au 16 août inclus**

Un territoire : une identité rurale préservée

Un concours départemental inter-races bovins est organisé le dimanche 20 septembre au gymnase des Ebeaux. C'est la prochaine action du syndicat des jeunes agriculteurs de Haute-Savoie qui a pour mission première de : **défendre** les intérêts des jeunes agriculteurs, et ceux en phase d'installation, **proposer** des idées novatrices pour l'avenir de la profession, **former** de futurs responsables syndicaux, d'entreprises coopératives et de projets, **communiquer** sur le métier d'agriculteur dont il s'agit de valoriser le rôle dans la société.

Mais aussi d'**animer** le milieu rural à travers l'organisation d'événements conviviaux et **faire connaître** le métier d'agriculteur.

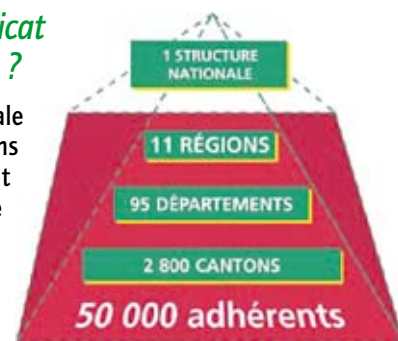
Cette manifestation est celle des éleveurs : la majorité des concourants sont du canton de Cruseilles, ceux qui livrent leur lait aux fromageries du Mont Salève, des Bornes, de Groisy. Ainsi, dimanche 20 septembre, seront en lice les races bovines suivantes : Abondance, Montbéliard, celles dont le lait est consacré au Reblochon et à l'Abondance AOC (Appellation d'Origine Contrôlée). Quant à la race Holstein, son lait produit les fromages Emmental et la Tome en IGP (Indication Géographique Protégée).

Cette journée, c'est aussi celle du public et est ponctuée d'une série d'animations :

- présentation des autres races du département de Haute-Savoie telles la Tarine, la Simmental, la Brune des Alpes et l'Herens,
- une mini-ferme avec jeux pour enfants,
- un marché de producteurs locaux,
- des démonstrations de transformation de lait en fromage, et de pommes en jus de pommes
- un repas de midi (environ 12€) : sur réservation à partir du mois d'août auprès de Sylvain Clerc (06 58 98 48 16).

Qu'est-ce que le syndicat des jeunes agriculteurs ?

C'est une structure nationale qui regroupe 2800 cantons dont Cruseilles. Le président du bureau du canton de Cruseilles est Sylvain Clerc. Il est un des 5 associés de l'exploitation de la ferme de Follon à Copponex.



Vainqueur du canton de Cruseilles : challenge inter-cantonal à Valleiry le 21/10/2008. 2 races d'Abondance - 3 races Montbéliard.

Brèves estivales



Cruseilles accueillera pendant 5 jours, du 26 au 30 août prochain, le 1^{er} festival

« A la croisée des cuivres »

5 grands concerts en soirée, des spectacles jeune public, des animations de rue, il y en aura pour tous les goûts, tous les âges, et toutes les bourses ! Venez découvrir un programme éclectique à la croisée des chemins, à la croisée des cuivres.

Programme des concerts en soirée (21h sauf le 30 à 18h) :

- 26/08 *Salle des Ebeaux* Duo Sylvain MINO (euphonium)/Céline RIVOAL (accordéon) et Miraphone Tuba Quartett
- 27/08 *Salle des Ebeaux* Les Haricots Rouges
- 28/08 *Eglise* Duo Christophe STURZENEGGER (cor)/Julie FORTIER (piano) et REQUIEM de Fauré
- 29/08 *Salle des Ebeaux* 7th Art Orchestra et Marie-Christine BARRAULT
- 30/08 *Château des Avenières* Moonlight Serenade Jazz Band + Men in Brass + Haïdouti Orkestar

Toutes les infos www.croiseedescuivres.org et au 06 29 38 60 29

Les fêtes des villages



Allonzier-la-Caille

samedi 4 Juillet

concours de pétanque à partir de 19H, suivi des Feux de la Saint Jean

Fin Août (date à déterminer) Fête de l'été (Fête sportive en famille)

Cernex

vendredi 26 juin : fête de l'école

samedi 12 septembre : chorale du Châble à l'église de Cernex

Cruseilles

le 14 juillet qui se déroulera cette année le 13 juillet

au lac des Dronières avec les feux d'artifices et le bal populaire.

Copponex

Bal et repas du 14 juillet se dérouleront le mardi 14 juillet.

Fête du four à pain : le dimanche 11 octobre, repas organisé.

Villy-le-Bouveret

34^{ème} Fête paysanne les 4 et 5 juillet

Samedi et dimanche : petite restauration - Défilé « Pequenaud parade »

Présentation de vieux métiers - buvette - bar à champagne - bar à cocktail

Tir-jeux pour enfants

Samedi soir : Bal avec plusieurs ambiances

Dimanche : jambon à la broche/frites toute la journée

Dimanche soir : repas dansant.

Vovray-en-Bornes

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 août : Fête du village .

Le bal du 1^{er} août sera animé par un « disc jockey ».



L'école de musique



L'école de musique vous accueillera pour ses inscriptions le mardi 8 septembre 2009 à 20h30 lors de sa réunion publique de présentation de l'association à la salle d'animation du centre de secours.

Nous nous tenons à la disposition du public pour tous renseignements au 04 50 44 09 03 ou par courriel : ecole.musique.cruseilles@orange.fr

Les cours reprendront dans la semaine du 14 septembre.

2 cours d'essai en éveil et formation musicale débutant.

Les disciplines instrumentales sont enseignées aux élèves ayant au moins 8 ans et ayant effectué au moins une année de formation musicale ou d'éveil dans l'établissement.

Disciplines enseignées :

- Batterie / Percussions
- Clarinette
- Flûte traversière
- Saxophone
- Trompette
- Chant
- Cor d'harmonie
- Piano
- Trombone
- Tuba

Vous êtes nouvel arrivant dans la région, vos enfants souhaitent continuer leur cursus musical, vous pouvez contacter l'école de musique pour plus d'informations :

04 50 44 09 03



Pour la rentrée prochaine :

Enfants nés en 2003 en classe d'éveil 1^{ère} année : cours le mercredi de 10h15 à 11h30

Enfants nés en 2002 en classe d'éveil 2^{ème} année : cours le mercredi de 9h30 à 10h45

Enfants nés en 2001 et avant en formation musicale première année (horaires à définir)

Adultes débutants : cours le mardi de 19h30 à 20h30

Permanences pour les inscriptions le mercredi 9 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h dans ses locaux, 141, Rte d'Annecy à Cruseilles (centre de secours, 1^{er} étage)

Vous êtes adulte pratiquant l'instrument à un bon niveau amateur, rejoignez les rangs de l'Orchestre d'Harmonie Cruseilles - Le Châble. Rens. au : 06 77 85 69 45 (reprise début septembre, répétitions les vendredis de 20h30 à 22h30).

Bibliothèque

Judi 28 Mai 2009

A la rencontre des P'tites Poules

de Christian Heinrich, illustrateur



Christian Heinrich un des « papas » des P'tites Poules a rencontré 6 classes de primaires et s'est gentiment prêté à une séance de dédicaces auprès d'un public conquis et charmé.

Fermeture d'été de la bibliothèque : du 1^{er} au 14 août inclus Réouverture lundi 17 août



LE SAPPEY

Le Sappey est une commune "perchée" sur le Salève à 900 m d'altitude, faisant d'elle le chef-lieu le plus haut de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Elle compte 400 habitants répartis sur 1335 hectares qui s'étend sur 7 km, divisés en 15 hameaux : Les Noyers, Chez Floret, Clarnant, Cornillon, le Chef-lieu, Francelet, chez Dianet, la Thouvière, Le Bouchet, Martenant, Chez Fauraz, Chez Bolliet, Grange Gal, Vers la Grange et chez Boget.

Un balcon sur les Alpes :

Paisible village, Le Sappey jouit d'un panorama extraordinaire depuis le Chablais jusqu'au Lac d'Annecy avec une vue époustouflante sur les Alpes, les Aravis et sa Majesté le Mont-Blanc. Côté Salève, c'est le point de départ de plusieurs chemins pédestres fréquentés par de nombreux randonneurs, qui les mènent à son sommet.



La guérite de la douane récemment rénovée rappelle que notre commune est en zone franche sur un tiers de son territoire.



Vie économique :

L'économie reste tournée vers la ruralité avec la présence de trois exploitations agricoles, dont des jeunes agriculteurs. Les artisans se comptent au nombre de 11 et représentent diverses catégories (tailleur de pierre, charpentier, menuisier, serrurier, transporteur, terrassier et travaux publics, informaticien, rénovation en tout genre, cafetier, restaurateur).



Vie associative et scolaire :

Les associations reflètent le dynamisme de la population avec l'Association du Village, qui organise la fête annuelle du mois de juin, Lecture et loisirs, la bibliothèque et ses activités de bricolage, Au Bonheur des Bornes, qui organise des spectacles pour les enfants (petits et ados). L'ACCA, l'association des chasseurs, qui participe activement à notre journée de l'environnement. Notre commune s'est regroupée avec notre voisine, Vovray-en-Bornes, pour maintenir les effectifs de chaque école. Les Tartiflous gèrent la cantine et la garderie péri-scolaire. N'oublions pas l'A.P.E. (Association des Parents d'Elèves) de Vovray-en-Bornes et du Sappey, qui a financé les sorties culturelles, les activités sportives, les voyages découvertes, les achats de livres... pour les deux écoles.

Travaux effectués par la C.C.P.C. :

Notre commune a bénéficié de travaux financés par la CCPC comme l'assainissement collectif au chef lieu et le réseau d'eau potable sur quelques hameaux allant de Chez Floret à Clarnant, de Clarnant à Cornillon. A l'heure actuelle, une station d'épuration pour 250 habitants est en cours de chantier.

